

Risques naturels

Chiffres-clés

- Risque d'inondation : les **16** communes de l'agglomération sont concernées
- Risque de mouvements de terrain : **10** communes concernées (0 prioritaire) ;
- **72** déclarations de catastrophes naturelles entre 1982 et 2003.

Plans de Prévention des Risques

Toutes les communes de l'agglomération ont un Plan de Prévention des Risques (PPR) approuvé ou prescrit. Les PPR tiennent compte des risques d'inondations, des risques liés aux mouvements de terrains, aux cavités souterraines (marnières), aux éboulements de falaises et des risques liés au littoral.

Les inondations

Les crues dans la région correspondent à un phénomène naturel, toujours présent et évolutif. Les inondations sont principalement de deux types :

- Par débordement direct : le cours d'eau sort de son lit mineur pour occuper son lit majeur.
- Par débordement indirect : les eaux remontent par effet de siphon à travers les nappes alluviales.

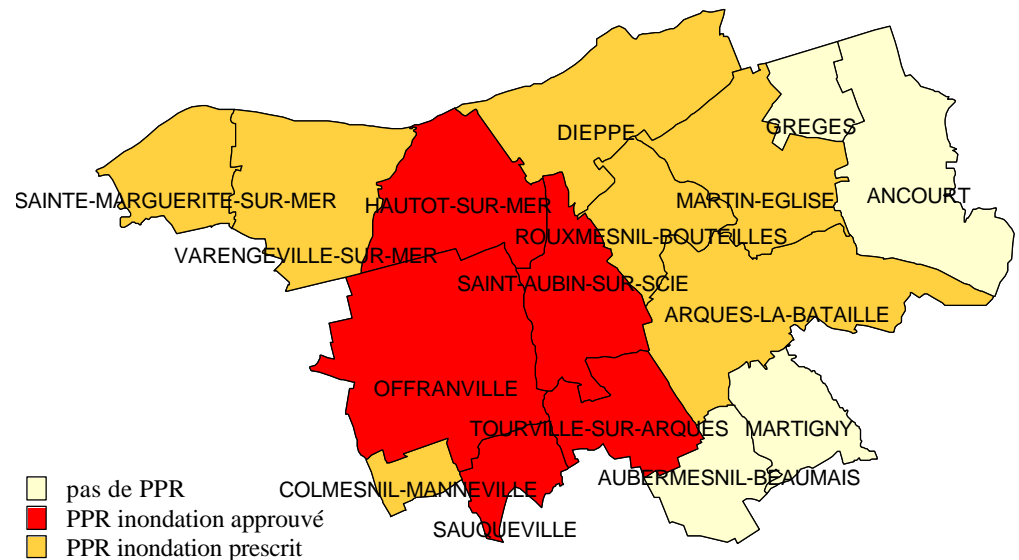
Les risques de crue débordante concernent la période hivernale de décembre à mars. A ces phénomènes de crue, s'ajoutent des problèmes d'inondation liés aux ruissellements concentrés en provenance des plateaux.

Les 16 communes de l'agglomération sont concernées par les risques d'inondations (comme toute la Seine-Maritime). Les inondations peuvent être de différentes natures : les inondations par crue de rivière, les inondations torrentielles et les ruissellements érosifs.

Les risques liés aux crues des rivières sont accentués par une urbanisation mal contrôlée en zone inondable, l'imperméabilisation des surfaces, la disparition des infrastructures paysagères agricoles (mares, fossés, haies...), une réduction des zones d'expansion de crues, le développement de pratiques agricoles génératrices de ruissellement et la mauvaise maîtrise des eaux pluviales.

D'autre part, la région Dieppoise est fortement touchée par les inondations torrentielles et les ruissellements érosifs qui ont pour origine la forte pluviométrie de la région et la structure du sol (sols limoneux à faible cohésion structu-

Etat d'avancement des Plans de prévention des risques liés aux inondations en 2004



Source : DDE 76 - Cartographie : AREHN, 2006.

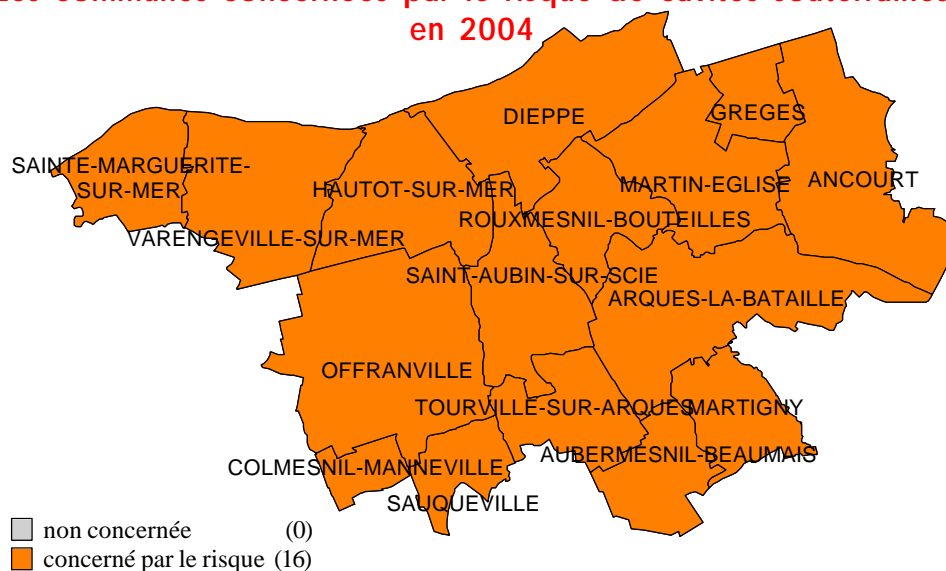
rale qui sont soumis au phénomène de battance qui rend la surface du sol imperméable). Dans tout le territoire de l'agglomération, l'érosion des sols est très forte. Ce phénomène s'aggrave de plus en plus avec la modification du paysage et des pratiques agricoles. La suppression des haies, bocages, mares ainsi que la réduction des zones humides, fossés, des surfaces enherbées ou des prairies augmente le phénomène.

Risques d'effondrements de terrains

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol ; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques.

Il est dû en Haute-Normandie à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

Les communes concernées par le risque de cavités souterraines en 2004



Source : Dossier départemental des risques majeurs, novembre 2004 - Cartographie : AREHN, 2006.

Les mouvements de terrain peuvent se traduire :

- * En plaine, par :
 - Un affaissement plus ou moins brutal des cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières, marnières...)
 - Des phénomènes de gonflement ou de retrait liés aux changements d'humidité de sols argileux (à l'origine de fissurations du bâti) ;
 - Un tassement des sols compressibles (vase, tourbe, argile...) par surexploitation.
- * En vallée :
 - Des glissements de terrain ou écroulements de falaises.

Les marnières sont des anciennes carrières souterraines d'extraction de la craie. Après utilisation, ces carrières étaient rebouchées. Or les emplacements de ces marnières ont été oubliés et peuvent à tout moment provoquer des effondrements de terrains. On estime que le nombre de marnières est de 10 par km² sur le territoire et que la probabilité d'avoir une habitation à proximité d'une marnière est de 1 à 2 %. Toutes les communes de l'agglomération sont soumises au risque de «cavités souterraines».



photo : J.-P. Thorez/AREHN

Le recul des falaises a été estimé à 28,7 cm/an sur le littoral, de la commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer à Dieppe entre 1966 et 1995, avec un maximum de 1m/an au Cap d'Ailly.

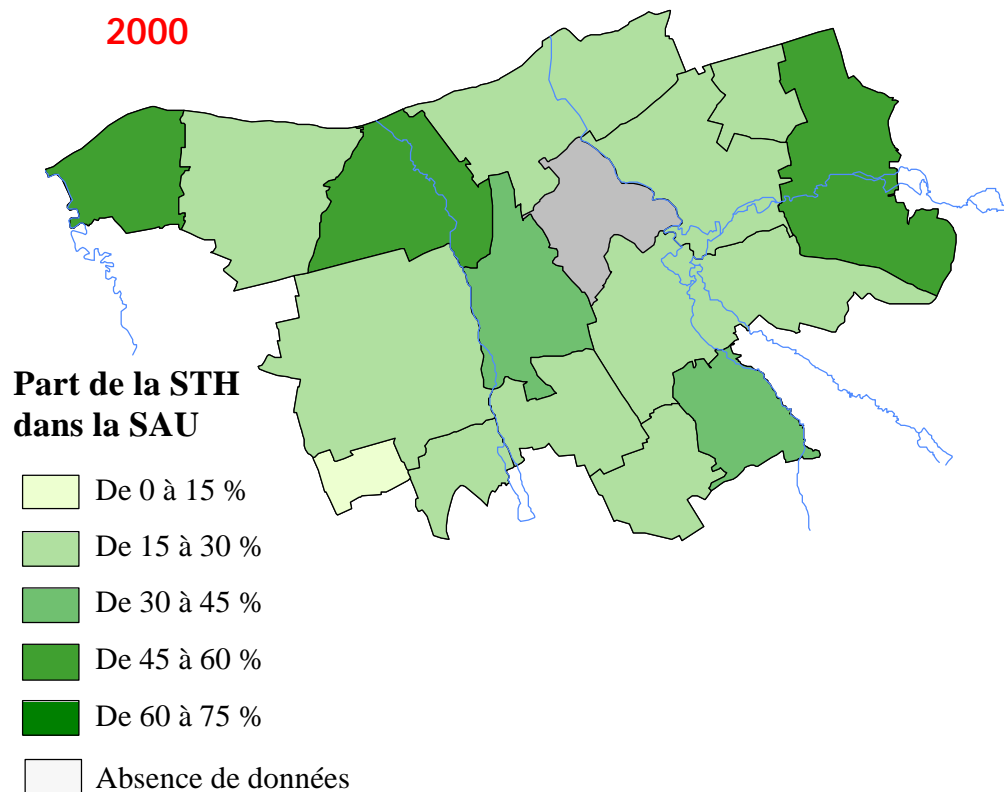
Source : Université de Caen, laboratoire Géophen, décembre 2000.

L'évolution de la surface toujours en herbe

Sur le territoire de l'agglomération de Dieppe, comme partout ailleurs dans la région, le recul des prairies au profit des cultures est flagrant. La disparition de ces zones «tampon» vis-à-vis du ruissellement pluvial, favorise et accentue les problèmes d'inondation.

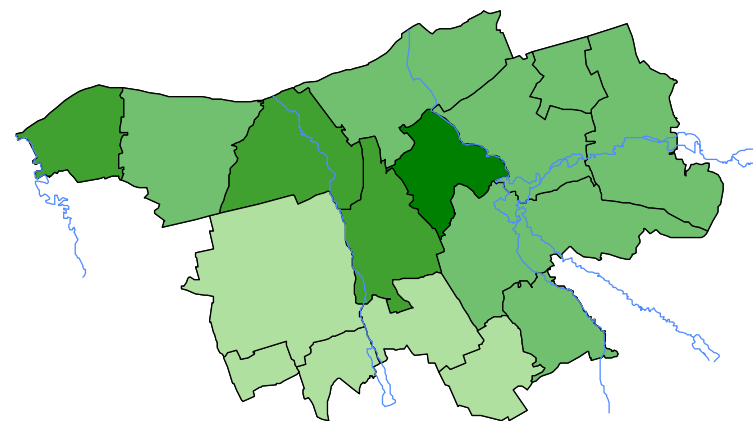
La surface toujours en herbe (STH) par rapport à la surface agricole utile (SAU)

2000

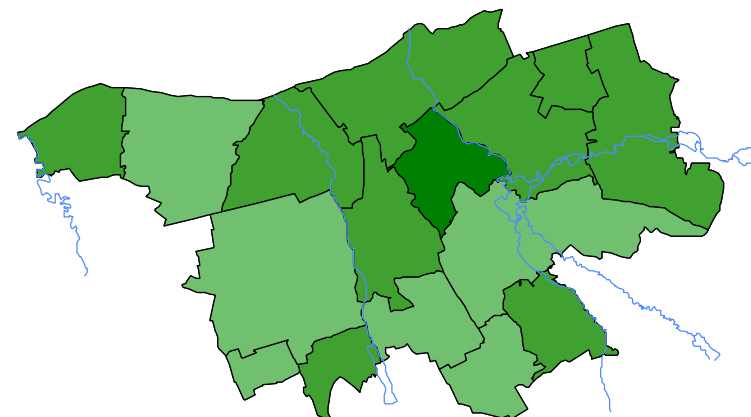


Surface agricole utilisée (SAU) : elle correspond aux terres labourables, aux superficies toujours couvertes d'herbe, aux cultures permanentes (vignes, vergers...), aux jardins familiaux et aux cultures sous serres.
Surface toujours en herbe (STH) : elle correspond à la surface en herbe, semée depuis au moins 5 ans ou naturelle.

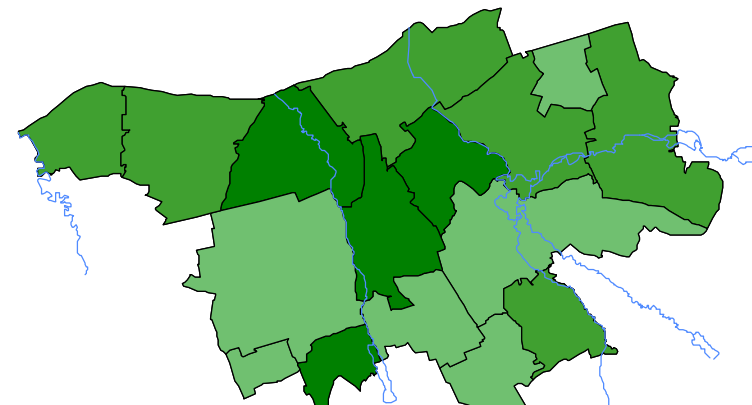
1988



1979



1970



Source : Recensement général agricole 1970, 1979, 1988, 2000 - Cartographie : AREHN, 2006.

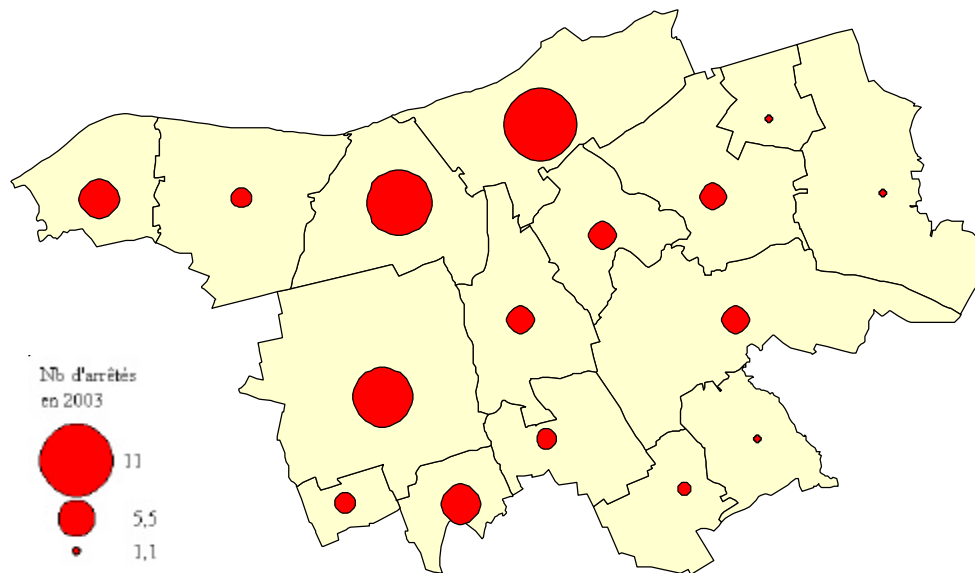


Les surfaces de prairies régressent au profit des cultures.

> Voir aussi

- > www.prim.net : Corinte est une base de données réunissant des informations sur les risques par communes, les avancements des procédures réglementaires, les arrêtés de catastrophes naturelles...
- > <http://www.bdcavite.net> : base de données sur les risques cavités souterraines
- > <http://www.bdmvt.net> : base de données sur les risques mouvements de terrain
- > [La surface toujours en herbe](#) sur le *Tableau de bord régional*
- > [Risques technologiques](#) sur le *Tableau de bord territorial*

Les arrêtés de catastrophe naturelle de 1982 à 2003



Source : DDE de la Seine-Maritime - Cartographie : AREHN, 2006.